



[Ort], [Datum]. avril 2019

Lancement du système d'information Alliance construction (SIAC) **Un grand pas en avant vers une meilleure application des conditions minimales de travail dans le secteur de la construction**

Les organisations patronales et de travailleurs des secteurs du gros œuvre et du second œuvre ont créé l'association paritaire Système d'information Alliance construction (SIAC). «SIAC est un véritable projet phare du secteur suisse de la construction» explique Hans Rupli, président central de Holzbau Schweiz et président de l'association paritaire Système d'information Alliance construction (SIAC). En effet, c'est la première fois que 13 organisations patronales sectorielles, en collaboration avec les organisations de travailleurs mettent en œuvre un projet de cette envergure. SIAC améliore et modernise l'application des conventions collectives de travail déclarées de force obligatoire dans tout le secteur de la construction. Les composants clés du nouvel instrument pour une meilleure application des conventions collectives de travail sont le portail SIAC, l'attestation CCT SIAC et la carte SIAC. Avec ces trois modules, SIAC crée, en précurseur, les conditions requises pour que des informations interprofessionnelles et suprarégionales soient mises à disposition. Quelles entreprises sont assujetties à quelle convention collective de travail, ont-elles été contrôlées et des paiements de rattrapage de salaire ont-ils été effectués, voici les informations pertinentes qui pourront être obtenues !

SIAC crée une transparence unique pour les maîtres d'ouvrage. Ceux-ci peuvent s'inscrire auprès de SIAC et ainsi avoir accès directement aux attestations CCT. Il en découle notamment trois avantages pour eux, à savoir :

- la sécurité juridique liée à la responsabilité solidaire augmente considérablement,
- les informations sont uniformément structurées et sont plus pertinentes que jamais,
- les informations n'émanent pas uniquement des entreprises elles-mêmes et ces dernières voient leurs charges administratives, lors des soumissions, diminuées.

SIAC a été lancé au printemps 2019. Ces prochaines semaines et mois, c'est quelques 150 commissions paritaires suisses qui vont enregistrer, progressivement, les données de leurs contrôles sur la plateforme SIAC.

Pour plus d'informations:

Plus d'informations sont disponibles sur <https://isab-siac.ch>

Pour plus de renseignements:

- [Kontaktangaben]